

Historique

Depuis les élections municipales de 2014, les critiques ont fusé de toutes parts pour fustiger la gestion de l'ancienne équipe de Jérôme Royer et plus particulièrement la cession de la Maison Natale de François Mitterrand « pour l'Euro symbolique » à l'Institut François Mitterrand.

Des commentaires peu amènes ont été faits par des personnes ne connaissant manifestement pas grand-chose au dossier et surtout animées d'un esprit chagrin... Aujourd'hui, à quelques jours de nouvelles commémorations en hommage au Président disparu, il apparaît nécessaire de faire un petit rappel de la situation de la Maison Natale, du Musée des maquettes et de la Donation Mitterrand.

- Par un document daté du 6 mars 1995, François Mitterrand, Président de la République, fait don à la ville de Jarnac des gravures, dessins, sculptures et objets qui lui ont été offerts dans l'exercice de ses fonctions de Président de la République.

La collection est inaliénable et ne pourra être exposée en d'autres lieux que l'Espace Culturel de l'Orangerie, sauf autorisation des ayant droit.

La Municipalité de l'époque confie la gestion de ces collections à l'Office du Tourisme, alors une simple association. L'Office du Tourisme remplira cette mission, sans beaucoup de dynamisme, et en 2002, la gestion des donations et du musée sera confiée à l'association Espace Culturel François Mitterrand, nouvellement créée sur proposition de la municipalité, avec pour mission de donner un nouvel élan à l'ensemble et le faire vivre.

- La nouvelle association Espace Culturel François Mitterrand (AECFM) a pour objet :
 - La conservation, la gestion, la présentation au public, la mise en valeur de tout bien, objet, œuvre ou droit relatif à François Mitterrand.
 - De faire connaître et promouvoir la vie et l'œuvre politique, littéraire et intellectuelle de François Mitterrand.
 - De promouvoir une action citoyenne, dans le respect de l'esprit de François Mitterrand et de son engagement.
 - D'une manière générale, d'engager toute action susceptible de perpétuer la mémoire et l'œuvre de François Mitterrand, en tant que Jarnacais, en tant qu'homme, en tant que premier Président socialiste de la V^{ème} République.

Un conseil d'administration de 12 membres élus par l'Assemblée générale est mis en place en associant comme membre le Maire de Jarnac et deux conseillers municipaux, le Président du Conseil Régional, le Président du Conseil Général, le conseiller général du canton, un représentant des membres de la Famille Mitterrand,

un représentant de l'Institut François Mitterrand, un représentant des amis de François Mitterrand, le député de la circonscription et le secrétaire de la section socialiste de Jarnac.

Tous les adhérents autour du Conseil d'Administration se mettent au travail pour assurer le rayonnement de cet ensemble historique. L'association a créé un emploi pour assurer une permanence au musée.

➤ Au fil des ans, l'association a organisé des expositions :

2003 : « Une ville, des hommes : Petites histoires Jarnacaises ».

2004 : « François Mitterrand et Jarnac ».

2005 : « L'Europe »

2006 : « François Mitterrand en Charente ».

2007 : « Hommages et condoléances à l'occasion des 10 ans de la disparition de François Mitterrand ». Entièrement réalisée par l'Institut François Mitterrand.

2008 : « Les Premières Dames de France de 1959 à 2007 ».

2009 : - De janvier à mai : « Préservons l'or bleu ».

- De juin à septembre : « 50 ans de la République »

2010 : Affiches de campagne électorale

2013 : « François Mitterrand ----François Hollande ».

Le 25 juin 2008, François Hollande, alors premier secrétaire du Parti socialiste, est venu confier un manteau et un chapeau ayant appartenu au Président François Mitterrand.

Depuis 2001 l'AECFM organise chaque année pour le 8 janvier un rassemblement en souvenir de la date anniversaire du décès de François Mitterrand. Cette cérémonie qui attire un public important est un évènement essentiel dans la vie de Jarnac.

L'Association a mis au point un site internet et a fait imprimer des brochures publicitaires.

➤ A la suite du décès de Madame Landry, la maison natale de François Mitterrand fut mise en vente pour une valeur 354 000 €. Compte tenu de l'intérêt historique du site, la Ville de Jarnac a alors immédiatement exprimé officiellement son intention d'acquisition. Par ailleurs, le 13 décembre 2004 le Sénateur Michel Charasse, dans un courrier adressé au Maire de Jarnac,

recommandait l'expression rapide d'une offre de la Commune compte tenu de l'attrait que pouvait représenter cette propriété et son terrain pour de nombreux investisseurs. La ville a alors recherché les subventions nécessaires au bouclage du budget. Grâce à l'aide de l'Etat, du Conseil Régional, des Conseils Généraux des Charentes et de l'Institut François Mitterrand, la ville de Jarnac devient propriétaire des murs. C'est l'Institut François Mitterrand qui a acheté l'ensemble du mobilier, pour une valeur de 45.000 €.

Une fois le site acquis par la Ville de Jarnac, l'Institut a mis à disposition le mobilier en sa possession, a réalisé l'exposition permanente ouverte au public et entrepris avec l'aide de la Mairie tous les travaux permettant que les visites puissent avoir lieu dès janvier 2006. Dès lors, l'AECFM assura l'ensemble des visites, aussi bien pour le Musée et la Donation que pour la Maison Natale.

En 2006, l'AECFM a 2 employées, l'une pour le Musée et l'autre (Annick) pour la Maison Natale. A partir de 2009, Annick assure seule la permanence au musée et les visites de la Maison natale. Les bénévoles de l'association remplaceront celle-ci pendant ses jours de congé. L'été, (juillet et août) le musée et la Maison étant ouverts tous les jours, l'AECFM recrute 2 personnes pour assurer les remplacements pendant les jours de repos d'Annick.

A cette époque et jusqu'en 2012, un **billet unique** permettait aux visiteurs d'accéder au Musée **et** à la Maison Natale.

- En 2011, Jérôme Royer a fait part au Conseil Municipal de ses craintes concernant la pérennité de la Maison natale, qu'il convenait d'assurer, malgré les charges importantes pour la commune, et cela quelques soient les personnalités élues. Il fut donc approuvé et voté en Conseil municipal du 27 octobre 2011 par 21 voix pour, 2 contre et 2 abstentions de céder la Maison pour 1€ symbolique à l'Institut François Mitterrand afin d'en garantir la pérennité, **à charge pour lui d'en assurer toutes les charges** et d'en faire prospérer l'image. En garantie, Il fut formellement précisé dans la convention de vente qu'au cas où l'Institut ne voudrait plus ou ne serait plus en mesure d'exploiter le site, la ville de Jarnac serait automatiquement attributaire de ce bien dont elle redeviendrait propriétaire.

L'Institut François Mitterrand a continué les travaux d'aménagement en vue de rapatrier à Jarnac des archives stockés à Paris et a commencé la rénovation de la vinaigrerie.

De son côté, l'association ECFM a continué à gérer la Donation et le Musée des Maquettes, l'IFM se chargeant bien évidemment de la Maison Natale.

Malheureusement, après la cession de la Maison Natale à l'Institut, les 2 structures (Musée et Maison Natale) n'ont pas réussi à s'entendre sur le partage des charges

fixé par une convention. L'association ECFM ayant refusé toute participation aux frais bien qu'elle bénéficiât de la totalité des recettes, l'IFM a décidé en juin 2012 de gérer directement les visites de la Maison Natale mais a maintenu le billet unique. Fin 2012 l'association ECFM a mis fin à ce compromis en décidant unilatéralement la suppression du billet unique pour des raisons financières et compte tenu des relations qui s'étaient détériorées au cours de l'été 2012. La suppression du billet unique décidée par l'association ECFM à partir de janvier 2013 a entraîné une baisse notable des recettes du Musée en dépit d'une hausse significative du prix des billets d'entrée pour celui-ci. En effet, on a constaté à partir de 2013 une baisse de fréquentation des deux sites liée aux conditions économiques générales et aussi peut-être à une perte d'intérêt pour l'ancien Président de la République. La présidente « historique » de l'association a par ailleurs démissionné de ses fonctions, laissant sa place en juin 2014 à une autre qui avait le grand défaut d'être une ancienne colistière de Jérôme Royer.

C'est dans ce contexte que le Conseil Municipal, par une résolution en date du 29 septembre 2014 a décidé la reprise à l'association ECFM de la gestion du Musée des Maquettes et de la Donation, invoquant pêle-mêle les difficultés financières récurrentes de l'association dues à la suppression du billet unique et à l'absence de collaboration entre les deux structures qui a suivi la cession de la Maison Natale pour l'Euro symbolique, et la personnalité de la nouvelle Présidente...

Et pourtant, par la cession de la Maison Natale pour l'Euro symbolique, la commune n'a rien perdu au change :

- Les frais d'acquisition et les travaux engagés jusqu'à la cession à l'IFM ont été en presque totalité supportés par des subventions des différents partenaires (Etat, Région, Département, IFM), la participation de la commune ayant été au total inférieure à 15% de la totalité des frais engagés (acquisition et travaux). Ainsi, Jarnac a payé pour l'acquisition 104.000€ (mais en fait 34.00€ si l'on tient compte de l'aide de l'IFM qui simultanément a versé une contribution à la ville 70.000€). La part de la ville dans les travaux a été limitée à 123.000€. En conclusion, il n'y a eu aucune spoliation de la commune.
- Après la cession par la ville de la Maison Natale à l'IFM, la commune a cessé toute contribution financière ou en nature aux frais de fonctionnement et d'entretien pris totalement en charge par l'Institut ce qui représente pour la ville une économie annuelle d'environ 35.000€.
- A l'heure actuelle, la Maison Natale a été admirablement rénovée, à grands frais, par l'Institut François Mitterrand (vinaigrerie, chais, étage), et la Ville de Jarnac est aujourd'hui à l'abri de tout risque financier concernant la Maison Natale, tout en bénéficiant du site : c'est ainsi que la Commune a organisé un « Apéro-Baroque » durant l'été 2014 dans les jardins de la Maison Natale...

- Seule restait à régler la question de la chute des entrées au musée, rapidement mise sur le compte de fin du billet unique, et donc sur celui de Jérôme Royer... Cette question liée à des mésententes personnelles aurait facilement pu être réglée avec un peu plus de diplomatie entre les responsables mais aussi un peu moins d'agressivité. Et ce point de vue de la nouvelle municipalité n'est pas partagé par l'Institut François Mitterrand qui souligne que l'IFM n'est en rien responsable de la suppression du billet unique ni des difficultés de coopération qu'il regrette profondément.

Aujourd'hui, on ne connaît pas les projets de la nouvelle municipalité, qui a mis fin au contrat de gestion de l'AECFM pour la Donation et le Musée de manière précipitée, sans aucune discussion préalable en Commission, ni même en Conseil Municipal, lequel s'est comporté comme une simple « chambre d'enregistrement ».

Et ces esprits chagrins qui critiquent aujourd'hui la gestion passée de Jérôme Royer et de son équipe, sans rien savoir ni comprendre, devraient plutôt réfléchir rapidement à la manière de redonner du lustre au Musée et à la Donation, pour le plus grand bénéfice de Jarnac, maintenant que la ville est à l'abri de tout risque financier concernant la Maison Natale.

Jérôme ROYER

30 décembre 2014